

AVIS D'OPPOSITION (TPS/TVH)

Avant de compléter ce formulaire, lisez les instructions au verso.

Nom	N° de téléphone
Adresse postale	

Si possible, joignez une copie de l'avis de cotisation ou de nouvelle cotisation que vous contestez; sinon, fournissez les renseignements suivants.

☐ Cochez ici si l'avis est joint.

N° de l'avis
Montant contesté
Date d'envoi de l'avis
Numéro d'assurance sociale ou numéro d'entreprise

Indiquez les faits et les motifs de votre opposition (si vous manquez d'espace, poursuivez sur une feuille distincte).

☐ Cochez ici si vous annexe une feuille distincte.

Nom et adresse de l'agent autorisé (s'il y a lieu) :	
N° de téléphone	

Signature	Poste ou fonction	Date
Signature d'une personne autorisée, dans le cas d'une société.		

Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 005

Instructions

Si vous n'acceptez pas une cotisation ou une nouvelle cotisation, vous devez communiquer avec votre bureau des services fiscaux pour tenter de régler le différend avant de produire un avis d'opposition formel.

Remplissez ce formulaire si vous désirez contester, selon la partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise* (TPS/TVH), votre avis de cotisation ou de nouvelle cotisation.

N'utilisez pas ce formulaire pour contester une cotisation selon la *Loi sur la taxe d'accise* autre que pour la TPS/TVH; remplissez plutôt le formulaire *E413 Avis d'opposition (Loi sur la taxe d'accise)*, ou *E414 Avis d'opposition (acheteur)*, selon le cas.

Votre avis d'opposition doit être envoyé ou présenté dans les **90 jours** qui suivent la date indiquée sur l'avis de cotisation que vous contestez.

Où envoyer votre opposition

Les résidents dont le code postal débute par les lettres A à P et les non-résidents enverront leur opposition au :

**Centre d'arrivage de l'Est
BSF/CF de Sudbury**
1050, avenue Notre-Dame
Sudbury ON P3A 5C1

Les résidents dont le code postal débute par les lettres R à Y enverront leur opposition au :

**Centre d'arrivage de l'Ouest
BSF de Burnaby-Fraser**
9737, boulevard King George
C.P. 9070 succ. Main
Surrey BC V3T 5W6

Programme de remboursements pour les voyages organisés, les congrès étrangers et les achats des exposants non résidents – Faites parvenir votre avis d'opposition au :

**Centre d'arrivage de l'Est
BSF/CF de Sudbury**
1050, avenue Notre-Dame
Sudbury ON P3A 5C1

Produisez un formulaire distinct pour chaque avis que vous contestez.

Personne déterminée – En plus de fournir les faits et motifs de l'opposition, une personne déterminée doit décrire les points contestés et préciser, pour chacun, le montant du redressement demandé.

Pour en savoir plus, communiquez avec la Division des appels de votre bureau des services fiscaux.

* En général, une personne déterminée est une institution financière désignée ou une personne dont la valeur des fournitures taxables a dépassé 6 millions de dollars au cours de chacun des deux exercices précédents. Pour en savoir plus, consultez le paragraphe 301(1) de la *Loi sur la taxe d'accise*.